

MINISTERE DE L'INTERIEUR. ET DES COLLECTIVITES LOCALES

WILAYA DE :

PLAN DE SURETE INTERNE

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT

AUTORITE HIERARCHIQUE OU DE TUTELLE

N° DOCUMENT

CLASSIFICATION DOCUMENT

1- CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE.

1-1 Dispositif juridique régissant la S.I.E.

1-2 Dispositif juridique régissant les différentes actions projetées.

2- DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT.

2-1 Création.

2-2 Activités principales et annexes.

2-3 Implantation (Plan à l'échelle).

2-4 Valeur vénale.

2-5 Caractéristiques générales et particulières.

2-5-1 Caractéristiques générales (description sommaire de l'établissement). Superficie, constitution de l'établissement, mode de construction.

2-5-2 Caractéristiques particulières (zones et points sensibles - nature des produits et matières sensibles).

- Effectifs employés et taux d'encadrement.

- Capacité d'accueil (personnels, visiteurs, autres).

- Identification des personnels étrangers (nombre, nationalité).

- Capacité de production (s'il y a lieu).

2-6 Importance de l'établissement (vocation nationale, régionale ou locale, caractère vital, stratégique ou de service etc ...).

3- AUDIT DE SURETE.

3-1 Evaluation des risques et menaces.

3-1-1 Identification

3-1-2 Localisation.

3-1-3 Causes et origines.

3-1-3-1 Causes.

3-1-3-2 Origines.

3-1-4 Probabilités de risques.

3-2 Evaluation des conséquences.

3-2-1 Effets de dangers sur l'installation.

- 3-2-2 Impact particulier.
- 3-2-2-1 Au plan économique.
- 3-2-2-2 Au plan social.
- 3-2-2-3 Sur la population.
- 3-2-2-4 Impact sur le milieu naturel.
- 3-2-2-5 Au plan politique.

3-3 Technique de protection et moyens de mise en œuvre.

- 3-3-1 En matière de prévention.
- 3-3-2 Mesures d'ordre réglementaires (périmètre de protection nature des actes et types d'actes de sûreté interne..).
- 3-3-3 Mesures d'ordre techniques.
 - 3-3-3-1 Au stade du projet (choix de site, mode de construction, nature des matériaux, aménagement intérieurs ...).
 - 3-3-3-2 En exploitation (mesures passives et actives).
 - 3-3-3-3 Mesures de confortement, de consolidation et de remplacement.
 - 3-3-3-4 Mesures de substitution (suppression des éléments incompatibles, remplacement ...).
 - Contrôle et vérification.
- 3-3-4 En matière de prévision ou préparation.
 - 3-3-4-1.- Planification opérationnelle.
 - 3-3-4-2 – Recensement des moyens.
 - .Surveillance.
 - . Détection et alerte.
 - . Riposte.
 - . Secours et sauvetages.
 - Définition des rôles.
 - Technique opérationnelle.
 - Formation et perfectionnement.
 - Contrôle et simulation (tester les connaissances, l'efficacité des moyens, le niveau de riposte).
- 3-3-5 En matière d'intervention ou de riposte.
 - 3-3-5-1 - Commandement.
 - 3-3-5-2 - Alarme et alerte.
 - 3-3-5-3 - Mise en œuvre des moyens.

Défense active.

Défense contre l'incendie.

Secours et sauvetages.

3-3-5-4 – Accueil des renforts extérieurs (Assistance mutuelle, services extérieurs).

3-4 moyens d'action.

3-4-1 Missions, organisation, et fonctionnement de la structure organique.

3-4-1-1 - Missions

3-4-1-2 - Organisation et champs d'intervention.

3-4-1-3 - Fonctionnement.

3-4-2 Matériels et équipements :

3-4-2-1 - Moyens de protection et d'alarme.(Protection périmétrique et volumétrique).

. Identification des systèmes de détection et d'alarme.

. Dispositif anti-effraction.

. Dispositif anti-agression.

. Dispositif protection environnement.

3-4-2-2 - Moyens de protection contre l'incendie.

3-4-2-3 Moyens de secours et sauvetage.

3-4-2-3 - Moyens d'intervention et de lutte contre l'incendie.

3-4-2-4 - Moyens de défense active (usage des armes).

3-5 Moyens de réalisation :

- Financement.

- Recrutement.

- Formation.

3-6 Délais de réalisation.

Concours attendu :

- De la tutelle.
- Des autorités administratives.
- Des services techniques.
- Des services de sécurité.

ANNEXES :

Plan de situation.

Plan de masse.

Plan d'identification des points névralgiques.

Recensement des cadres de permanences.

Recensement des agents affectés à la fonction.

Schéma de circulation de l'information et codes d'alarme et d'alerte.

Recensement des étrangers par nationalité.

Recensement des moyens matériels et armes susceptibles d'être mises en œuvre.

Copies des plans de soutien (orsec, plan de prévention contre les risques de catastrophes).

Propositions particulières :

Confidentialité d'informations (identification).

Procédures à mettre en œuvre dans cadre contrôle.

FICHE D'HOMOLOGATION

NATURE : Plan de Sûreté Interne.

DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT :

AUTORITE DE TUTELLE :

DATE DE DEPOT :
.....

PAR MONSIEUR :
.....

N° D'ENREGISTREMENT ;

N° DE L'EXEMPLAIRE :

CLASSIFICATION DE L'INFORMATION : (Très-Secret, Secret, Secret-Confidentiel, Confidentiel).

CHAPITRE 1 :

CHAPITRE II :

CHAPITRE III :

CHAPITRE IV :

ANNEXES : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,10.

AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE DE WILAYA :.....
.....
.....
.....
.....

DATE D'HOMOLOGATION :

Mise à jour

Date de mise à jour :.....date

d'homologation :.....

N° d'enregistrement :.....

Mise à jour

Date de mise à jour :.....date

d'homologation :.....

N° d'enregistrement :.....

Mise à jour

Date de mise à jour :.....date

d'homologation :.....

N° d'enregistrement :.....

Mise à jour

Date de mise à jour :.....date

d'homologation :.....

N° d'enregistrement :.....

Mise à jour

Date de mise à jour :.....date

d'homologation :.....

N° d'enregistrement :.....

